

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

1^{ère} REUNION DE 2009

Séance du 2 mars 2009

CG 09/1^{ère}/I-18

SERVICE SOCIAL DU PERSONNEL

BUDGET PRIMITIF POUR 2009

Créé en 1988 par décision de notre Assemblée, le Service Social du personnel du Conseil Général est chargé d'attribuer aux agents les prestations légales et extra-légales.

I - PRESTATIONS LEGALES ET EXTRA-LEGALES

Ainsi appelées parce qu'elles sont accordées selon les règles et taux définis par le Ministère de l'Intérieur, les prestations légales comprennent :

- allocation pour garde d'enfant de moins de 3 ans,
- allocation pour enfant handicapé,
- subvention repas,
- subvention pour séjours d'enfants (centres aérés, colonies de vacances, classes de découverte, séjours linguistiques).

De par leur définition même, les prestations extra-légales échappent au domaine réglementaire fixé par l'Etat et relèvent de la compétence propre des collectivités territoriales.

C'est sur ces dernières que le Conseil Général a porté son attention, au cours des ans, en octroyant à ses agents :

- * l'allocation de rentrée scolaire,
- * les chèques-vacances,
- * les chèques-lire,
- * les chèques-déjeuner,
- * les locations saisonnières,
- * les cadeaux pour l'arbre de Noël,
- * les prestations liées aux événements familiaux et professionnels (naissance, mariage, retraite, décès).

II - PRETS AUX PERSONNELS

Outre les prestations ci-dessus évoquées, je vous rappelle que des prêts de 765 €, remboursables en 12, 18 ou 24 mois sont accordés aux agents départementaux titulaires ou stagiaires.

J'ajoute que lors du vote du budget primitif de 1996, nous avons décidé, pour l'acquisition d'un véhicule, de porter le montant du prêt à 1 525 €.

C'est ainsi, qu'en 2008, 92 agents ont bénéficié d'un prêt de 765 €, et 21 d'un prêt de 1 525 €.

III - LOCATIONS SAISONNIERES - CHEQUES-VACANCES

Depuis plusieurs années, le Conseil Général accorde une participation financière pour la location d'appartements à la mer ou à la montagne. Cette année, plus de 500 familles ont pu bénéficier de cette aide.

Je vous rappelle que notre assemblée a décidé de porter la participation du Conseil Général, fixée à 305 € depuis 1999, à 325 € maximum par semaine, soit 650 € par agent pour deux semaines par an lors du vote du budget primitif 2008.

S'agissant de chèques-vacances la quasi totalité des agents départementaux ayant droit à leur attribution demande le concours financier du Conseil Général.

IV - A.D.O.S.

S'agissant de la subvention versée à l'Association Départementale des Oeuvres Sociales (A.D.O.S.), celle-ci constitue un fonds de roulement permettant de faire bénéficier le personnel de prix réduits sur les spectacles et différents biens de consommation (chèques-cinémas, chèques-lire, chèques- multimédia, chèques-déjeuner...)

* * *

Compte tenu de ce qui précède, je vous serais obligé de bien vouloir délibérer.

◆

◆

◆

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Vote un budget 2009 de 729 000 € tel que présenté en annexe dans le tableau récapitulatif des dépenses de l'année 2008 et des prévisions 2009 ;
- Ratifie l'inscription des crédits correspondants suivants :
 - * 729 000 € sur le budget du département pour le fonctionnement du Service Social (prestations légales et extra-légales),
 - * 75 000 € sur l'article 657425, sous-fonction 0202, subvention ADOS,
 - * 1 981 € sur l'article 657425, sous-fonction 32, subvention Association Sportive du Conseil Général,
 - * 97 600 € sur l'article 27431, sous-fonction 01, pour les prêts au personnel.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

SERVICE SOCIAL
BUDGET 2008 ET PREVISIONS 2009

CG 09/1ère/I-18ann

NATURE	PRESTATIONS	DEPENSES			RECETTES		
		INSCRITES EN 2008	MANDATEES AU 31/12/2008	PREVISIONS 2009	INCRITES en 2008	EMISES AU 31/12/2008	PREVISIONS 2009
	PRESTATIONS LEGALES						
656891	Allocation garde d'enfant moins de 3 ans	10 000,00	4 376,44	10 000,00			
656892	Allocation enfant handicapé	10 000,00	12 736,96	10 000,00			
6234	Subvention-repas	12 000,00	12 239,88	12 000,00			
656893	Séjours d'enfants : Centres aérés, colonies,séjours linguistiques,classes découvertes	10 000,00	10 348,36	10 000,00			
	Sous-total	42 000,00	39 701,64	42 000,00	0,00	0,00	0,00
	PRESTATIONS EXTRA-LEGALES						
6512	Secours d'urgence au personnel	2 000,00	0,00	2 000,00			
6514	Adhésion Association Comité d'entreprises	5 500,00	5 470,00	5 500,00			
6182	Abonnement revue	3 000,00	1 783,65	2 000,00			
6132	Locations immobilières	140 000,00	116 334,20	140 000,00			
656896	Locations saisonnières/personnel	195 000,00	193 913,10	175 000,00			
758896		335 000,00	310 247,30	315 000,00	80 000,00	63 485,14	65 000,00

NATURE	PRESTATIONS	DEPENSES			RECETTES		
		INSCRITES EN 2008	MANDATEES AU 31/12/2008	PREVISIONS 2009	INCRITES en 2008	EMISES AU 31/12/2008	PREVISIONS 2009
656894 758894	Chèques-lire	15 000,00	12 811,00		9 680,00	11 434,76	
656895	Allocations diverses (naissance, mariage, retraite, décès)	4 000,00	3 049,17	4 000,00			
656897 758897	Chèques-vacances	280 000,00	279 789,00	280 000,00	144 250,00	144 249,50	145 000,00
658898 758898	Chèques-déjeuner	3 100,00	2 930,30		1 200,00	1 307,41	
Comptes 60, 61 et 62	Arbre de Noël	78 500,00	47 286,22	78 500,00			
	Sous-total	726 100,00	663 366,64	687 000,00	235 130,00	220 476,81	210 000,00
	TOTAL	768 100,00	703 068,28	729 000,00	235 130,00	220 476,81	210 000,00

Le Président,